

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 28 MARS 1979 — N° 883

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

La marche sur Dunkerque du 6 avril

La marche sur Dunkerque, prévue pour le 27, a été reportée au 6 avril. Ce jour-là, des milliers de sidérurgistes de Longwy et de Denain se rendront chez leurs camarades d'Usinor-Dunkerque, une des usines les plus modernes et les plus rentables aujourd'hui.

Le but de la marche : associer plus étroitement encore les gars de Dunkerque à la lutte. Leur concours est nécessaire pour préparer un blocage de la production.

Lire en page 3

Longwy : riposte au brouillage des radios CGT et CFDT

Lundi matin, dès la première émission de Radio Lorraine Cœur d'Acier, deux hélicoptères militaires survolant Longwy brouillaient la radio de la CGT. Une première fois la population fut appelée à se rassembler en signe de protestation. En fin d'après-midi, le brouillage s'était renforcé. Nouvel appel à se rassembler devant la mairie. La CGT annonçait alors qu'elle occupait le relais TDF de Longwy. Avant de le quitter, les militants abaissèrent les manettes, coupant les émissions de télévision durant toute la soirée. Mardi matin les hélicoptères survolaient à nouveau Longwy. Les gueulards des usines sidérurgiques hurlaient comme la veille, appelant la population à se rassembler devant l'Hôtel de ville.

Les lycéens de Langevin - Wallon tirent le bilan du 23

Lire en page 5

Tandis que les Palestiniens dénoncent le «traité de la trahison» VIVE HOSTILITE DES PAYS ARABES AU TRAITÉ BEGIN - SADATE

- Grève générale en Cisjordanie et à Gaza
- Grèves en Jordanie et au Liban
- Attaques de locaux égyptiens à Téhéran

La journée de la signature du traité entre l'Egypte et Israël à Washington a été marquée par des grèves et des manifestations dans plusieurs pays.

A la Maison Blanche elle-même, pendant la cérémonie de signature, des manifestants d'origine arabe, ont pu être vus et entendus par les personnalités présentes.

En Palestine occupée, la grève générale a été largement suivie : à Naplouse, Ramallah, Bethléem, Hébron et à Jérusalem-Est, l'opération ville morte était totale. L'armée israélienne patrouillait systématiquement. Depuis deux semaines, les 15 000 habitants de la ville de Khalkhoul, près d'Hébron, n'ont le droit de sortir qu'une

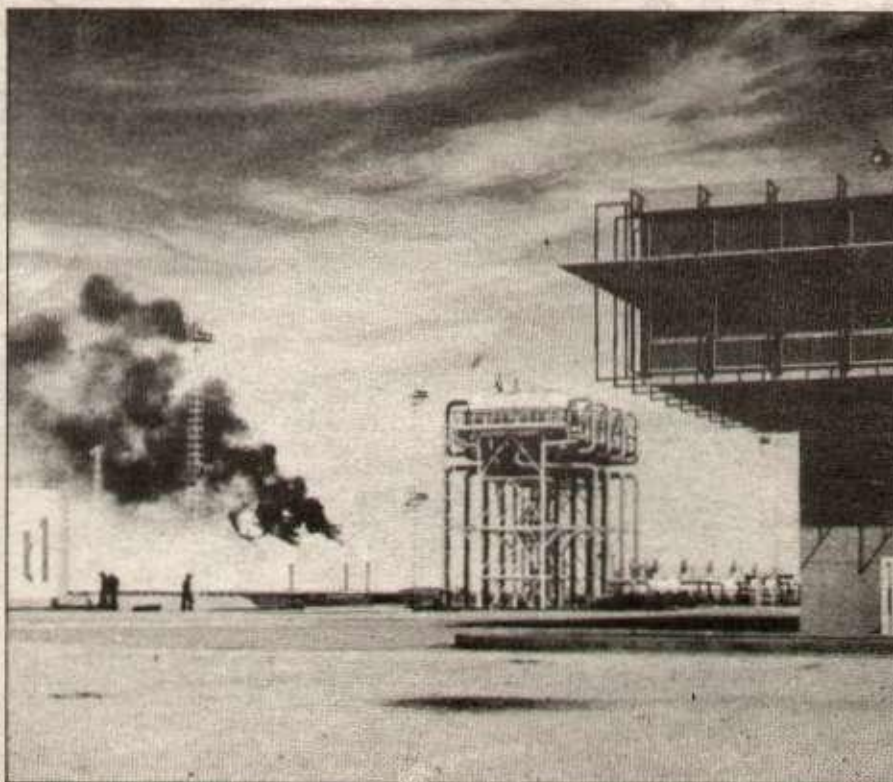
heure par jour ; alors que ses habitants n'ont plus de vivres et de médicaments, un camion de vivres, envoyé par la ville d'Hébron, a été refoulé par les troupes israéliennes.

Des grèves se sont déroulées dans plusieurs pays arabes : grève de 24 heures au Liban dans les zones palestino-progressistes, en particulier à Beyrouth-Ouest ; arrêts de travail d'une heure en Jordanie.

A Téhéran, des locaux égyptiens ont été attaqués par des manifestants et à Damas ce sont des locaux américains qui subissaient le même sort.

Lire en pages 7 et 8

Malgré les réticences de l'Arabie Saoudite LES PAYS PRODUCTEURS DE PETROLE FAVORABLES A LA HAUSSE



La conférence des pays producteurs de pétrole qui s'est ouverte lundi à Genève devait initialement n'être qu'une conférence consultative. Mais elle était, dans son déroulement, conduite très probablement à se transformer en conférence «extraordinaire», c'est-à-dire habilitée à prendre des décisions.

Sur les 13 participants (l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Etat des Emirats unis, l'Equateur, le Gabon, l'Irak, l'Iran, l'Indonésie, le Koweït, la Libye, le Nigéria, le Qatar et le Venezuela) seule l'Arabie Saoudite est favorable à un gel des prix.

Le Cheik Yamani, ministre saoudien du pétrole, a déclaré dès le début de la conférence : «Nous sommes favorables comme d'habitude à un gel des prix... La pression à la hausse exercée par certains membres de l'OPEP est très forte, mais nous ferons de notre mieux pour y résister».

Le président de l'OPEP, quant à lui, a abordé le problème de la distribution du pétrole. Il a mis en accusation les compagnies pétrolières internationales qui se refusent à alimenter les pays du Tiers-Monde ou qui, lorsqu'elles acceptent d'en vendre, le font à des «prix exorbitants», réalisant ainsi un bénéfice de 4 à 10 dollars par baril. Contre ces pratiques, il a proposé la commercialisation par les pays producteurs eux-mêmes.

LUTTES OUVRIÈRES

Baignol et Farjon (Boulogne-sur-Mer)

LES TRAVAILLEURS NE VEULENT PAS QUE LEUR LUTTE SOIT OUBLIÉE

■ Nous avons rencontré deux syndicalistes CGT et CFDT de l'Intersyndicale Baignol et Farjon, à Boulogne-sur-Mer. Ils nous ont raconté la lutte qu'ils mènent depuis octobre dans l'unité.

Voici respectivement 22 ans et 11 ans qu'ils travaillent à Baignol, usine de plumes, crayons, feutres, compas, etc., et c'est la première fois qu'ils ont à s'opposer à des licenciements.

Au départ, officiellement, il y a la gestion de deux filiales étrangères, de la société de commercialisation commune à Baignol et Farjon (BF) et à Blanzzy Comté-Gilbert (BCG), autre usine ayant le même type de production, qui laissent aux sociétés mères un déficit de 900 millions à éponger. La première mesure prise par les directions fut la réduction du stock, c'est-à-dire qu'ils réduisirent les horaires à 32 heures par semaine. Compte tenu des conventions collectives, cette mesure n'affecte les salaires que de 4 à 5 % en production ; elle passe assez bien, d'autant que la moitié du personnel est féminin, et qu'une journée de plus à la maison... Dans le même temps, la direction

promet le retour aux 40 heures en janvier 1979.

En fait, la production reste la même qu'avec les 40 heures et, dès le début, les syndicalistes de Baignol expliquent aux travailleurs que ce qui les attend sûrement, c'est une restructuration.

«En décembre seulement, on a connu les projets des directions de BF et de BCG : fusion des deux groupes et de leur société de commercialisation, les productions métalliques allant à BCG et les productions plastiques à BF. Le tout assorti de 139 licenciements, 114 à BF et 25 à BCG, plus 80 mutations et 40 déclassements. Les sections syndicales ont fait toutes les démarches possibles auprès des élus de gauche de la municipa-

lité PS-PC, de la préfecture, des ministères de l'Industrie et du Travail. Au bout de ça, on a réuni le personnel, on leur a dit : «Les démarches, il fallait les faire mais ce sont les travailleurs qui détiennent la possibilité de faire pression, il faut nous aider».

Début janvier, il y a eu des rumeurs de dépôt de bilan, les banques refusaient de couvrir ; mi-janvier le plan de restructuration-fusion était agréé.

«Le 26 février, on a eu la réunion du CE, les travailleurs de Baignol des deux usines ont accueilli les directeurs en nombre (500), ils les ont séquestrés durant 12 heures. Au bout du compte, la direction a confirmé vouloir licencier 72 personnes».

D'AUTRES FORMES DE LUTTE

«Alors on a compris qu'il fallait que l'on change nos méthodes de lutte. On on entre dans leur système et on arrive aux mêmes con-

clusions qu'eux, ou on refuse en bloc et on risque gros. Donc il fallait de toute façon agir autrement car les 72 licenciements qui restent ne concernent plus que des hommes — dont 44 ont plus de 56 ans et 8 mois — bénéficiant de la pré-retraite.

On a demandé aux travailleurs de baisser les cadences de 20 %, ce qui a très bien marché.

Avec l'un des postes on est allé par surprise visiter l'usine de Samer et avec l'autre poste on a occupé la chambre patronale. Les actions ont bien marché mais elles n'ont pas été payantes. Sauf pour les soudeurs de la Socarénam qui étaient en grève pour leurs salaires et dont une partie s'est jointe à notre action à la Chambre patronale : ils ont vu leur problème réglé dans l'après-midi. Pour nous, les travailleurs se disent que les 38 qui ont été repris, ça n'a pas demandé une trop forte mobilisation mais pour les autres, il faut

sortir de l'usine et mener des actions qui fissent l'illégalité. Ce qu'on espère aujourd'hui, c'est que les travailleurs s'opposent au déménagement des machines vers Blanzzy, c'est-à-dire aux mutations».

La lutte des travailleurs de Baignol et de leurs sections syndicales est peu connue, y compris à Boulogne. C'est en discutant sur les perspectives que nous avons complété l'histoire de cette lutte.

En décembre 1978, le 7, Boulogne était ville morte. 18 000 personnes dans la rue pour dénoncer en particulier l'annonce de 1 050 licenciements aux APO (aciéries Paris et Outreau). Dans cette manifestation, on remarque la combativité des Baignol qui ne connaissent pas encore le nombre de licenciés qu'ils vont avoir. Fin décembre, 1 025 licenciements sont prononcés aux APO, 139 sont annoncés à Baignol. Sans riposte syndicale d'ampleur au profit de délégations avec les élus de

gauche à Paris, la lutte des APO est enterrée. Les Baignol eux se débrouillent bien ; ils ont le «soutien moral des U.L.».

Le 16 février, Baignol, la seule boîte en lutte à Boulogne, était reléguée dans le cortège derrière les élus ; si ceux-ci avaient renoncé à leurs écharpes, les syndicats avaient eux renoncé aux distributions de tracts et aux prises de parole.

Extension des luttes ; élargissement du soutien, organisation des chômeurs, actions efficaces, mobilisatrices, autant de problèmes évoqués puis bien vite oubliés.

Une lutte qui pose bien des questions quant au rôle des U.L. de Boulogne. Dans une région qui compte 20 % de chômeurs, on s'attend à une autre attitude de leur part. Aujourd'hui, à Baignol, les syndicalistes, les travailleurs, ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

Corr. BOULOGNE

Berliet (Vénissieux)

PROCÉDURE DE LICENCIEMENT CONTRE SIX DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

■ R.V.I. à Vénissieux : six procédures de licenciement sont engagées par la direction à l'encontre de responsables syndicaux, quatre CGT dont le secrétaire général et deux CFDT.

Reprenons les faits : depuis le 15 février, toute une série de débrayages de deux heures ou quatre heures par semaine se sont déroulés, ponctués de manifestations de rue où les travailleurs de Berliet étaient nombreux.

Mais ces actions dans l'ensemble ont peu contribué à la construction d'un rapport de forces solide. De fait, la mobilisation ira en décroissant, surtout quand, au lieu de passer à un cran supérieur après les manifestations massives, la direction de la CGT propose, fin février, un débrayage de deux heures comme toute action.

Pourtant, elle fut obligée début mars de proposer des actions plus déterminées :

— ce fut d'abord le blocage du boulevard périphérique où le service d'ordre de la CGT laissa les travailleurs bloquer totalement la circulation pendant plusieurs heures ;

— puis, la semaine suivante, une séquestration des deux directeurs du personnel de Renault Véhicules industriels.

Ces actions répondaient

à la volonté de nombreux travailleurs de faire quelque chose d'efficace.

Mercredi 21, le directeur du personnel annonçait officiellement une procédure de licenciement contre 6 délégués syndicaux : parmi eux, Simplet, le secrétaire de la CGT, ainsi que le trésorier et le responsable à l'agitation-propagande, et deux délégués CFDT.

La direction CGT fait circuler l'information mais aucune mobilisation n'est organisée sur le champ. Pourtant, l'ambiance est très chaude dans certains ateliers ; mais si la direction CGT donnait la consigne de faire quelque chose, cela risquait d'aller plus loin qu'elle ne le voulait.

Le lendemain, les syndicats appellent à un débrayage d'une heure. A ce moment, la mobilisation est très importante. Tout le monde sort. Près de 5 000 travailleurs écoutent les discours syndicaux. D'abord, la CFDT prend la parole en premier, ce qui ne s'était presque jamais vu. Thème du discours : l'unité syndicale. Puis, Simplet, au nom de la CGT, par petites touches, parlera du bradage du poids lourd français, de la sidérurgie assassinée par les Allemands, de l'accord Renault-Mach, de l'unité syndicale, le tout dans une ambiance d'enterrement ; pas un bruit, des figures consternées... Simplet termine en expliquant que

certaines travailleurs pensent qu'une seule heure de débrayage n'est pas suffisante, mais il explique qu'il ne faut pas céder à la provocation, qu'il faut tenir le plus longtemps possible...

La reprise du travail est morose. De fait, la critique sur le manque de perspectives qui commençait à apparaître va se heurter à des difficultés. Car il est difficile de critiquer des gars qui vont être licenciés, pensent certains travailleurs. Jusqu'au jeudi soir, des propos largement répandus sont significatifs : des travailleurs mais aussi des délégués CGT pensent que la direction de R.V.I. va négocier le conflit contre les licenciements, en faisant référence à 1972 où le même type de problèmes s'était posé. La direction avait à cette époque, annulé des sanctions ; en contrepartie, elle ne satisfaisait pas les revendications.

LA JOURNÉE DU 23 MARS

Pour le 23 mars, le rouleau compresseur de la direction CGT va se mettre en marche. Des pressions sur l'UD-CFDT vont permettre qu'un rassemblement se fasse devant Berliet vendredi matin, à l'appel des deux Unions départementales. La FEN, le PCF et même le PS, se

joignent à cette initiative. Apparemment, la direction CGT comptait sur une mobilisation importante dans les secteurs où elle est forte, par exemple la chimie ; mais seules des délégations assisteront au meeting... Les discours ne soulevant pas l'enthousiasme, beaucoup de travailleurs partiront au café.

Anecdote : la seule banderole visible était celle du PCF apposée sur les murs des grands bureaux. Dans la foule, nombreux sont les militants avec deux badges CGT et PCF collés l'un à côté de l'autre...

Les autres délégations d'usines présentes commencent à se poser des questions quand les gars de Berliet sont invités à reprendre le travail. Beaucoup de monde reste sur la place, s'attendant à faire autre chose... «Qu'est-ce qu'on fout ici ?» s'interrogent des travailleurs et des militants qui étaient venus là pour riposter aux licenciements annoncés !

Finalement, la CGT de RVI, ayant réuni sa commission exécutive ce lundi, a décidé de mettre sur pied pour la journée de mercredi, «une action d'ampleur régionale». Il est ainsi prévu des débrayages importants dans toutes les usines RVI de la région ainsi qu'une manifestation dans le centre de Lyon.

Michel BERTEL

Le chantier de la centrale nucléaire de Braud-Saint-Louis en lutte...



Mars 1978, en pleine période électorale....

De nouveau, le chantier de la centrale nucléaire de Braud-Saint-Louis, en Gironde, est dans l'action. On se souvient de la grève particulièrement longue et dure que les travailleurs de ce chantier avaient menée l'an dernier, en pleine période électorale. Ils avaient en particulier été expulsés par les flics, mais avaient tenu bon plusieurs semaines. Cette fois, ce sont les salariés du groupe Spie Batignolles-Dumex, le plus gros du chantier, qui se sont mis en grève la semaine dernière. Ils exigent notamment une augmentation de 6 %, et 6 francs de plus sur les frais de déplacements quotidiens. A deux reprises, le lundi 13 mars et le mercredi 15, ils ont bloqué l'entrée du chantier. Ils ont suspendu le mouvement en fin de semaine, mais ce n'est que provisoire. Ils sont prêts à repartir si les négociations n'aboutissent pas.

Achetez
Le Quotidien du Peuple
chaque jour
dans le même kiosque

SIDÉRURGIE LA MARCHÉ SUR DUNKERQUE, LE 6 AVRIL, SE PRÉPARE

La marche sur Paris du vendredi 23 mars est désormais terminée. Après cette journée, la lutte ne saurait s'arrêter ; bien au contraire, il s'agit aujourd'hui de l'amplifier, de lui faire franchir une seconde étape. Car rien n'a encore été obtenu et

La première étape de la lutte, cela a été depuis trois mois une série d'actions diversifiées : barages de routes, occupation du relais TDF de Longwy, occupations diverses, radio au service des luttes. Des actions, qui, en créant une dynamique de lutte offensive, ont sans conteste rempli les objectifs qui leur étaient fixés :

1) briser l'isolement dans lequel la bourgeoisie voulait enfermer les sidérurgistes.

2) le choix même des actions a permis aux équipes de militants syndicaux de s'engager avec succès dans le rassemblement et la mobilisation large des travailleurs touchés par les licenciements.

Après cette première étape, sans quoi rien ne serait possible aujourd'hui, il est nécessaire encore d'augmenter la pression, de faire franchir au mouvement une seconde étape.

Cette seconde étape, des actions communes de l'ensemble des sidérurgis-

tes, notamment un certain nombre de militants sont en train d'en poser les premiers jalons : samedi, s'est tenue à Louches près de Denain, une réunion des délégués CFDT de l'ensemble des usines du Nord, et de l'Est des groupes Usinor, Châtillon et Neuves-Maisons. Elle a confirmé la tenue d'une marche des sidérurgistes sur Dunkerque le 6 avril, (au lieu du 27 mars, la réunion de «synthèse» avec Etchegaray ayant été repoussée au 6 avril), ville où se trouve comme on le sait une importante unité de production du trust Usinor, unité réputée pour «marcher». Les travailleurs d'Usinor-Dunkerque, chose importante, seront conviés ce jour-là à faire grève, parallèlement à leurs camarades de Denain, Longwy...

Il s'agira donc d'une action commune, au cours de laquelle les travailleurs pourront débattre, entre les sidérurgistes de Longwy, Denain, Dunkerque notam-

personne ne croit sérieusement qu'il ressortira quelque chose des deux dernières réunions patron-syndicats dans la sidérurgie, qui se tiennent en ce début de semaine : lundi avec le PDG de Sacilor et mardi avec Echegaray, PDG d'Usinor, à Paris.

ment, et de surcroît du même trust (Usinor).

Cette action commune durant 36 heures, sur l'ensemble ou presque d'un trust comme Usinor entre autre, montre la voie à suivre à terme : celle d'une lutte commune au niveau de l'ensemble des sidérurgistes. Lutte commune dont il reste bien sûr à définir les formes qu'elle peut prendre, mais lutte nécessaire : car aujourd'hui, ce sont, de manières très diverses et à des degrés divers certes, l'ensemble des sidérurgistes qui subissent les conséquences des plans de restructuration en cours ; les plans de restructuration des maîtres de forge et du gouvernement, les milliers de licenciements dans les usines de l'Est et du Nord mais aussi dans le même temps, l'augmentation des cadences, des accidents de travail, les salaires bloqués, le développement du travail intérimaire dans les secteurs qui «marchent» ;

c'est le cas à Dunkerque et à Fos, où pour cette usine, dernièrement, les travailleurs rentraient justement en mouvement pour l'augmentation de leur pouvoir d'achat et leurs conditions de travail, refusant de se plier au chantage patronal qui dit en substance : «A Fos ou à Dunkerque, vous avez un emploi, ne revendiquez pas trop, acceptez les mauvaises conditions de travail, sous peine de mettre en péril l'entreprise».

Les travailleurs de Fos ont placé leur mouvement sous le signe du combat commun de tous les sidérurgistes. C'est bien dans cet esprit que les sections CFDT réunies samedi et qui doivent se revoir le 2 avril, entendent organiser la marche sur Dunkerque le 6 avril.

S'engager dans une seconde étape de la lutte c'est, outre poser les premiers jalons d'une lutte commune des sidérurgistes, faire mal économiquement au patronat, le tou-

cher au point sensible : celui de la production. Là aussi le débat est en cours. Pas seulement le débat d'ailleurs. L'occupation de la centrale d'Herse-range, par des militants CFDT, la coupure de l'oxygène alimentant les usines sidérurgiques du bassin ces jours-ci (suite à l'interpellation de trois travailleurs de Longwy vendredi), tout cela fait mal à la production, surtout en cette période où l'on sait

qu'elle s'intensifie dans les usines.

«Sauver les outils de travail et les emplois, ça passe maintenant par la remise en cause de la production avant qu'ils ne commencent ou finissent de démanteler les usines. C'est le sens de l'action que nous avons menée le 15 mars en bloquant l'arrivée d'oxygène» indiquait déjà le tract CFDT N° 18.

Richard FEUILLET

● Non au brouillage des radios de Longwy !

Le gouvernement tente, par son brouillage de faire taire Radio Lorraine Cœur d'acier et aussi sans doute Radio S.O.S. Emploi.

Le PCR ml proteste contre cette atteinte intolérable à la liberté d'expression.

Il soutient la riposte immédiate de la population qui a répondu par l'occupation du relais TDF à l'appel de la CGT.

Contre toutes les attaques et agressions du pouvoir, ripostons en renforçant la lutte.

Contre les licenciements et le chômage, renforçons la résistance populaire !

Communiqué de la section de Longwy du PCR ml

LE CONSEIL NATIONAL DE LA CFDT PRÉPARE LE CONGRES DE BREST

A l'issue du Conseil national de la CFDT, Edmond Maire présentait lundi matin à la presse les principaux éléments qui se dégagent aujourd'hui de la préparation du 38^e congrès, qui se déroulera début mai à Brest. A un peu plus d'un mois de cette échéance, les choses ne s'annoncent pas faciles pour la direction sortante. Le fameux «recentrage» de la CFDT, mis en application après les législatives, suscite à l'évidence de nombreuses critiques, d'origine et de motivations diverses. C'est pourquoi Edmond Maire s'attend à une certaine opposition lors du congrès, à des abstentions nombreuses, et même à des votes hostiles. Dans le même temps, il affirme ne pas vouloir céder sur la démarcation avec les forces de l'Union de la gauche, sur laquelle l'accent est mis depuis un peu plus d'un an. Et il conclut : «Nous ne rechercherons pas une majorité écrasante ; à ce congrès, moins que jamais»...

Le rapport d'Edmond Maire au Congrès portera donc sur le bilan du «recentrage». Visiblement, les critiques se sont multipliées ces derniers mois, à la fois parce que de nombreux militants avaient des craintes sur les perspectives d'action de la confédération, et aussi sous la pression de forces favorables à un rapprochement à tout prix avec la CGT, et les partis du programme commun. Ces critiques sont de divers ordres : comment apprécier l'engagement de la confédération dans une série de négociations dont les résultats sont hypothétiques ? Quel jugement porter sur l'attitude de la confédération face à la prétendue «ouverture sociale» du gouvernement

après les élections ? Ne va-t-on pas vers l'abandon de certaines revendications, sous prétexte que c'est la crise ? Ou encore des questions sur l'unité syndicale, les perspectives politiques, questions qui se sont multipliées avec les initiatives prises par la CGT ces derniers temps dont la marche du 23. «Des militants avouent être séduits par les actions spectaculaires, même s'ils savent qu'elles sont inefficaces», commente-t-il. Et il ajoute que toutes ces critiques ne constituent pas une alternative présentable, face à la politique d'action préconisée par la confédération.

C'est pourquoi, malgré certaines réticences dans les rangs cédétistes, il réaf-

firme très nettement qu'il n'a pas l'intention de se plier aux exigences de la CGT, et qu'au contraire il compte bien «tenir ferme le cap du syndicalisme», à l'écart des opérations politiques utilisant le mécontentement populaire. Il ajoute même, et il n'a sans doute pas tort : «Le seul reproche qu'on peut nous faire, c'est que nous avons

peut-être été trop timorés sur cette question ces dernières années...». Autocritique motivée, il est vrai, par l'absence actuelle de perspectives politiques à gauche... En tout cas, il n'est pas question de rassembler pêle-mêle tous les mécontents, ni de faire l'unité à tout prix, sans être d'accord sur les objectifs.

● Les quatre résolutions

A la suite du conseil national, quatre résolutions nouvelles ont été élaborées, regroupant plusieurs thèmes. 1 800 amendements avaient été déposés. Edmond Maire indiquait lundi que, contrairement à certaines pratiques passées, la direction sortante avait évité de présenter au Congrès des propositions tellement extrêmes qu'elles n'avaient aucune chance de passer... Voici les principaux thèmes regroupés qui seront soumis à la discussion au congrès de Brest.

1) Politique d'action : rupture ou processus de changement ? Priorité à la consommation collective ? Qui doit impulser l'union des forces populaires ? La libération des femmes passe par l'autonomie économique ; La négociation fait-elle partie intégrante de l'action ? Formes de la durée du travail, Rôle de la confédération dans les luttes.

2) Politique internationale : priorité à l'action syndicale en Europe ; démission de la CFDT de la CMT (ex-internationale chrétienne) ; élargissement de la CEE.

3) Structures et fonctionnement démocratique : insertion des travailleuses dans les structures ; refus du partage systématique des mandats ; comment une organisation (région ou fédération) peut-elle intervenir dans la vie interne d'un syndicat ? Rôle du syndicat et des sections dans la signature d'accords d'entreprises.

4) Finances.

Au total, 1 800 amendements ont été reçus à la Confédération.

● Pour le maintien de l'emploi et l'amélioration des conditions de vie et de travail en brasserie

Face à la situation de l'emploi faite aux travailleurs de la Brasserie, situation dramatique où près de 10 % des travailleurs sont licenciés ou seront touchés par des mesures de reclassements, déracinements, mutations, déclassements,

— Les fédérations CFDT et CGT ont décidé la mise en place d'une coordination permanente qui se réunira chaque fois que les besoins se feront sentir.

— Elles invitent leurs syndicats à mettre en place des coordinations unitaires dans les régions : Nord, Lorraine, Alsace, l'Ouest, ainsi que dans les grands groupes de brasseries, tels que : Stella Artois, Union de Brasseries, B.S.N., (Seb, Kronenbourg).

L'objectif poursuivi par nos deux fédérations est la mise en œuvre de moyens de lutte unitaire intégrant la revendication de :

«Vivre et travailler au pays en améliorant les conditions de vie et de travail» (...).

Il s'agit de mettre en avant les revendications prioritaires suivantes :

- 1) Maintien et amélioration de l'outil de travail par des investissements réalisés dans les brasseries actuelles ;
- 2) Maintien et amélioration du pouvoir d'achat ;
- 3) Réduction du temps de travail à 35 heures sans perte de salaire ;
- 4) Réduction du travail de nuit et mise en place d'une équipe supplémentaire pour arriver aux 35 heures hebdomadaires sans perte de salaire ;
- 5) Suppression des heures supplémentaires. En cas de force majeure récupération immédiate (15 jours maximum) ;
- 6) 5^e semaine de congés payés dont 4 semaines en période d'été ;
- 7) Pré-retraite à 56 ans ;
- 8) Pausés régulières et fréquentes jusqu'à ce qu'il soit trouvé des solutions aux excès de la mécanisation (tel le bruit) qui portent un préjudice aux travailleurs.

Tous les brasseurs sont concernés, il s'agit de se serrer les coudes, notre avenir dans la profession est en jeu.

Les fédérations CFDT et CGT appellent leurs syndicats et tous les brasseurs à tout mettre en œuvre pour que la politique patronale soit mise en échec.

Paris le 22 mars 1979

Déclaration des fédérations CFDT et CGT de l'Alimentation. (Extraits).

● Procès en «flagrant délit» après la manifestation du 23

Le tribunal des flagrants délits de Paris devait juger lundi les 32 personnes arrêtées vendredi au cours de la marche sur Paris. Nul ne s'étonnera que le quartier de l'île de la Cité, sur laquelle est situé le palais de justice, ait été quadrillé toute l'après-midi. Ni que les places réservées au public aient été occupées par des flics, en civil cette fois.

Quatre des inculpés seulement n'avaient pas demandé de délai pour préparer leur défense. Deux d'entre eux ont été condamnés à six mois de prison dont deux fermes. Il leur était reproché d'avoir ramassé des vêtements venant de devantures de magasins. Deux autres inculpés ont été condamnés à 6 mois de prison dont 3 avec sursis.

Le tribunal a par ailleurs ordonné 13 mises en liberté provisoires.

La moitié environ des inculpés est composée d'ouvriers, d'employés ou de chômeurs, le reste de lycéens ou d'étudiants.

Le militant CFDT de Longwy a été remis en liberté, provisoirement. Le second habitant du bassin sidérurgique sera jugé comme la plupart des autres inculpés le 3 avril. Seul un tresseur de fil des Ardennes sera jugé le 23 avril et la seule femme inculpée le 28 mai.

Enfin, on apprenait que vendredi dernier au matin la police avait effectué plusieurs dizaines d'arrestations dans les milieux qu'elle qualifie d'«autonomes» et qu'elle disait les soupçonner d'avoir participé aux actions de la gare Saint-Lazare, il y a quelques semaines. En fait, pour l'une au moins des personnes arrêtées, cette accusation n'avait aucun sens puisqu'elle était à l'époque au service militaire...

Plusieurs appartements ont été perquisitionnés en l'absence de tout témoin, une porte blindée a même été découpée au chalumeau !

● Quatrième démission à France Nouvelle

France Nouvelle indique dans son dernier numéro que Maurice Goldring, membre du comité de rédaction, a demandé à ne plus en faire partie. Cette démission survient après celle de Yvonne Quilès, rédactrice en chef, Gérard Belloin, responsable de la rubrique culturelle, et Alexandre Boviatsis, rédacteur de la rubrique scientifique. Ainsi se confirme l'hémorragie enregistrée parmi les rédacteurs de l'hebdomadaire central du PCF. D'autres démissions pourraient suivre, si l'on considère, par exemple, que Jean Rony, toujours membre du comité de rédaction, a exprimé à plusieurs reprises, publiquement, son désaccord avec la direction du PCF. Toutes ces démissions ont une même origine : pendant un temps, avant les élections législatives, France Nouvelle a paru «s'ouvrir» notamment par le biais d'une rubrique courrier où des points de vue critique avaient pu s'exprimer. La «prise en main» a été particulièrement sensible avec l'arrivée à la direction de France Nouvelle de Maxime Gremetz, membre du BP. Récemment, la direction du journal a tenté de faire condamner par une assemblée de rédacteurs la démission d'Yvonne Quilès, rédactrice en chef. La majorité des rédacteurs a refusé.

Cantoniales LES CONSÉQUENCES

A la veille de la première réunion des conseils généraux recomposés, on peut se faire une idée exacte du résultat de ces cantonales de 1979. Le total des élus s'établit de la manière suivante :

PS et apparentés : 542 élus, soit un gain de 154 sièges

PCF et apparentés (dans les «départements» d'outre-mer) 244 élus (+41)

Radicaux de gauche 78 élus (-6)

Divers gauche 63 élus (-36)

UDF et apparentés 366 élus (-52)

RPR et apparentés 185 élus (-49)

CNIP 12 élus (-6)

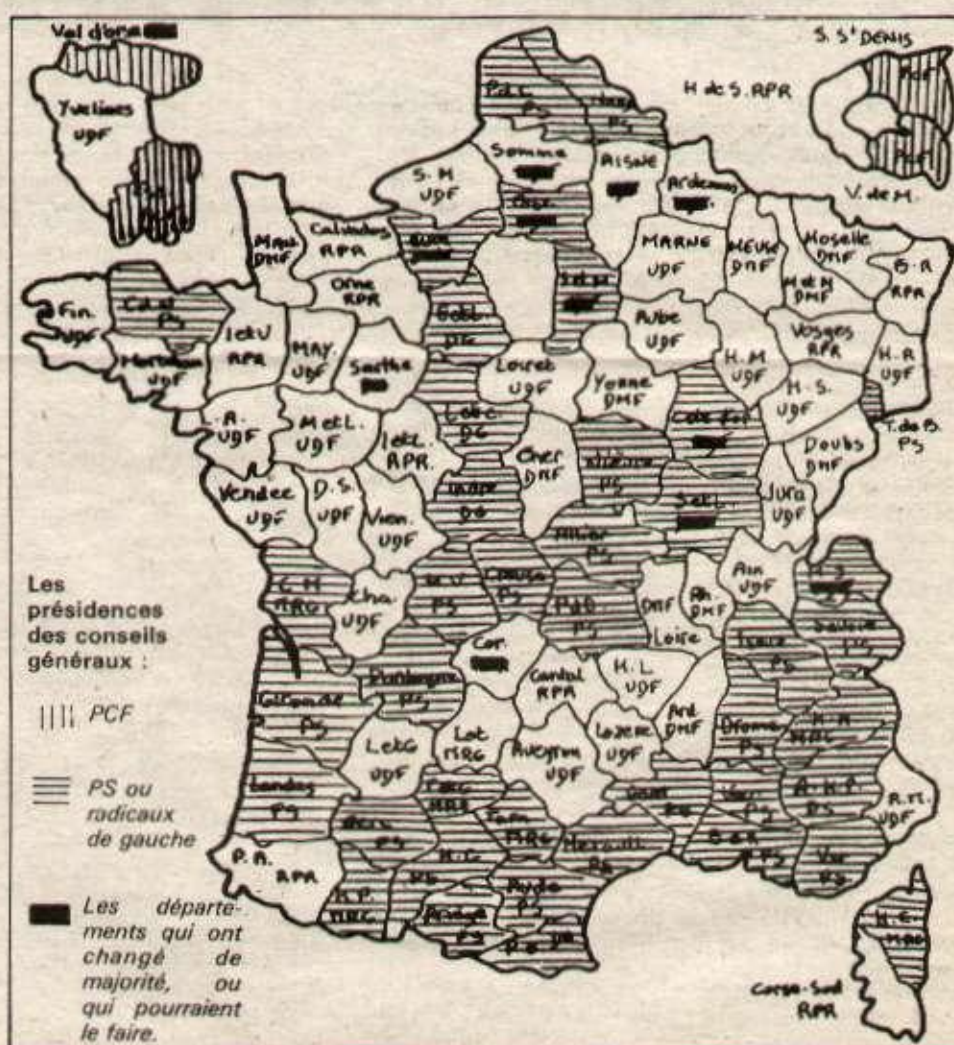
Modérés favorables à la droite 295 élus (-75)

Notables sans étiquettes précises 60 élus (+30)

Selon toute probabilité, la droite perdra huit présidences de conseils généraux : celles de l'Oise, de l'Eure, du Val d'Oise, de la Seine-et-Marne, de l'Indre, de la Saône-et-Loire et de la Haute-Saône.

La droite va reprendre une présidence, celle de la Sarthe, tandis que dans quatre départements, la Somme, l'Aisne, les Ardennes et la Corrèze, la lutte est particulièrement indécise.

Cette nouvelle évolution vers la gauche des conseils généraux est déjà en soi un élément politique important, qui découle de ces élections cantonales. Il y aura d'autres répercussions, directes ou indirectes. Ainsi, au fil des années, la «structure» politique française se modifie : on en vient à assister à une situation assez particulière où les partis de gauche sont à la tête de la majorité des villes moyennes ou grandes, à la tête aussi de la majorité des départements, alors que c'est la droite qui conserve le pouvoir au niveau de l'Assemblée nationale, et bien sûr du gouvernement. Cette situation nouvelle ne peut être



qu'une source de difficultés supplémentaires pour la bourgeoisie ; municipalités et conseils généraux vont s'opposer, avec leurs moyens, en plus grand nombre aux décisions du pouvoir central. Les sources de conflits entre gouvernement et collectivités locales vont ainsi s'accroître encore.

MITTERRAND RENFORCÉ

D'autres conséquences sont à prendre en compte : en accroissant dans des proportions notables le nombre de ses élus, le PS est en train de se forger de meilleures possibilités pour les présidentielles de 1981 et les législatives de 1983. On sait le poids et les pos-

sibilités de pression des élus locaux dans ce genre d'élections. Or, les notables du PS, petits et grands, innervent maintenant l'ensemble du territoire. C'est à terme une excellente opération, qui va, conséquence encore plus directe, favoriser les desseins de Mitterrand. Le premier secrétaire du PS va pouvoir se présenter devant son congrès, dans 15 jours, nanti d'une nette victoire. Ce pourrait être le petit coup de pouce qui favorisera la victoire de Mitterrand face au courant Rocard. Les rapports entre partis bourgeois vont aussi être affectés par les élections des deux dimanches passés : de manière contradictoire à gauche, et de manière plus tranchée à

droite. La progression électorale du PS n'est pas un élément qui favorisera ses rapports avec le PCF, dans la mesure où ce dernier voit l'écart s'accroître. A l'inverse, la direction du PCF va largement s'appuyer sur son gain de 41 élus, même s'il stagne en pourcentage, pour montrer que sa politique garde une certaine audience. Quant à la droite, elle entre très probablement dans une nouvelle période de tensions internes : du fait de quelques bavures, comme le duel UDF-RPR à Strasbourg, mais surtout parce que traditionnellement la défaite engendre la discorde : déjà les dirigeants s'accusent mutuellement d'être responsables de cet échec.

les lecteurs ont la parole

A propos du dossier sur la SNCF

Camarades,

Comme je travaille à la SNCF depuis quelque temps, je vous écris mon point de vue sur l'article publié dans Le Quotidien du Peuple du 7 mars.

Tout d'abord, j'ai trouvé très intéressante l'interview de Daniel Kerne, roulant à Paris-Lyon, qui pose très bien le problème que doit résoudre la coordination entre les usagers et les cheminots.

Le reste de la page est aussi assez riche mais il me semble qu'il aurait fallu préciser un certain nombre de choses.

Comment Gentil, le directeur général de la SNCF, peut-il affirmer que la SNCF va embaucher d'ici 1982 plusieurs milliers de personnes alors qu'il est clair que les effectifs ne vont cesser de diminuer ? Pour répondre à cette

question, il faut examiner la pyramide des âges à la SNCF : beaucoup de cheminots ont été embauchés à la fin de la deuxième guerre mondiale ou dans les années qui l'ont suivie et donc aujourd'hui, ils sont proches de l'âge de la retraite ou l'ont atteint (55 ans pour la plupart, 50 ans pour les roulants). La masse des départs en retraite sera telle qu'il faudra continuer d'embaucher pour combler certains vides mais globalement les effectifs diminueront.

D'autre part, l'article ne dit rien sur les salaires. Or, qu'en est-il à ce sujet ? Une grande partie des cheminots, notamment les jeunes, qui se trouvent aux niveaux 1 et 2 (il y a 10 niveaux, plus les «hors-statuts») ont des salaires inférieurs, et

parfois de beaucoup, à 2 500 F à l'embauche. La fameuse «sécurité de l'emploi» n'est pas gratuite ! Lors des précédentes grèves des roulants, la presse a beaucoup insisté sur les salaires importants de certains d'entre eux : tout d'abord, une bonne partie du salaire des roulants est composée de primes (du fait du travail de nuit, des jours fériés, des décauchés, des primes de traction, ...) et ainsi une partie seulement de leur salaire servira de base au calcul de leur retraite. Ensuite leurs conditions de travail se détériorent (ils sont déjà seuls sur les trains de voyageurs et il est question d'étendre ce système aux trains de marchandises). Enfin ces salaires sont loin d'être appliqués à l'ensemble des cheminots.

L'objectif, comme le souligne

l'article, est d'augmenter sans cesse la productivité. Pour diminuer les coûts de personnel, certains travaux ont été confiés depuis plusieurs années à des entreprises privées qui surexploient du personnel immigré : ainsi pour le nettoyage du matériel roulant et des gares, pour l'entretien de la voie. Ces travailleurs ont d'ailleurs mené des luttes importantes pour l'amélioration de leurs conditions de travail et pour la revalorisation de leurs salaires. Il s'agit là d'une question peu prise en compte par les syndicats qui se contentent la plupart du temps sur ce problème de dénoncer l'appel au privé.

Enfin, un dernier point à propos du TGV, Paris-Sud-Est. Il est écrit dans l'article que ce train sera réservé aux cadres et aux

hommes d'affaires. Cela me semble un peu simpliste car il n'y a pas que des hommes d'affaires qui empruntent le train sur Paris-Lyon. S'il est vrai que les gens qui délaisseront l'avion pour le TGV appartiendront à cette catégorie sociale, il me semble néanmoins qu'il faudrait plutôt se battre pour que le TGV soit d'une part sans supplément et d'autre part, qu'il applique la tarification SNCF en vigueur (tarif pour l'essentiel au prorata du kilométrage) et de la sorte le TGV serait finalement moins cher que le train classique Paris-Dijon-Lyon car la ligne nouvelle est plus courte que la ligne ancienne (elle coupe le Massif Central).

Sakutations,
Joël.

Champigny : après le succès de la journée «portes ouvertes».

L'ACTION SE POURSUIT

AU LYCÉE LANGEVIN-WALLON

Samedi, les lycéens en lutte de Langevin-Wallon organisaient une journée «portes ouvertes» destinée à rencontrer les parents pour leur expliquer la lutte et leur prouver le sérieux de la grève. De nombreux parents et professeurs étaient là. Une première mise au point a dû être faite par les élèves vis-à-vis de certains parents et professeurs qui proposaient que chacun mène son action dans son coin : «C'est nous qui avons lancé le mouvement et vous avez pris le train en marche. Nous, ce qu'on veut, c'est agir ensemble».

Professeurs et parents ont affirmé leur soutien aux initiatives des lycéens. Cependant syndicats de professeurs et associations de parents veulent engager à nouveau le cycle «pétition/délégation» alors que les lycéens ont fait l'expérience de ces méthodes sans résultat et qu'ils ont justement décidé d'en passer à d'autres formes de luttes. Il reste un point positif : élèves, parents et professeurs vont engager ensemble une action plus résolue. De leur côté les lycéens espèrent bien parvenir à associer peu à peu un certain nombre de professeurs et de parents aux actions qu'ils vont mener lorsque ceux-ci se seront «cassés le nez» au rectorat et au ministère.

A PROPOS DU 23

Samedi matin, les dis-

cussions allaient bon train sur la marche du 23 mars. Il y a en effet plusieurs centaines de lycéens de Langevin-Wallon qui ont participé à cette journée. Depuis le début ils avaient décidé de se joindre aux sidérurgistes de Longwy. L'objectif a été rempli puisque le cortège du Val-de-Marne, fort de près d'un millier de lycéens, faisait sa jonction avec les manifestants venus d'Eglise de Pantin et se mêlait aux sidérurgistes de la CFDT de Longwy en tête de la manifestation. Tout le long de la manifestation de nombreux lycéens ont pu discuter avec les gars de Longwy.

Ceux qui, jusqu'alors, ne comprenaient pas les contradictions entre la CFDT et la CGT à Longwy, et les critiques que certains lycéens adressaient à

la CGT et à son service d'ordre ont été fixés. Ils ont vu de leurs yeux la démocratie muséifiée du S.O. de la CGT en œuvre quand, à plusieurs reprises, la CFDT Longwy et ceux qui l'accompagnaient ont dû «percuter» les différents cordons qui tentaient de les isoler et de les reléguer en queue de manifestation. Certains lycéens ont encore les marques de cette «démocratie-là». Ils ont aussi vu le S.O. CGT protéger les flics des manifestants.

En ce qui concerne les flics, beaucoup ne les avaient jamais vus d'aussi près. Ils savent à quoi s'en tenir. Et cela n'empêche pas ceux-là mêmes qui se sont fait matraquer de vouer une haine tenace aux flics et d'être déterminés à leur tenir tête lors de la prochaine action des lycéens. Ils n'en ont que mieux compris les ouvriers et les jeunes qui ont affronté les flics à la fin de la manifestation tout en condamnant le pillage des magasins par les autonomes.

L'ACTION CONTINUE

Lundi, les lycéens de



Manifestations à Paris le mercredi 21 mars, des élèves du Val-de-Marne.

Langevin-Wallon ont décidé de reprendre les cours. Ils considèrent que continuer coûte que coûte la grève des cours est le plus sûr moyen de voir leur mouvement s'effriter alors qu'ils savent que leur lutte sera prolongée. Ils ont donc repris les cours — ce qui a aussi comme résultat de réduire les pressions des professeurs et des

familles — mais les assemblées générales et les réunions de comité de grève continuent. Les lycéens vont aussi organiser des débrayages pour poursuivre les actions, au rythme de plusieurs par semaine.

Enfin quelques-uns estiment que parallèlement à la reprise de cours, il faut

développer l'information et le débat parmi les lycéens combattifs. Un journal sera peut-être le moyen adopté.

• Les lycéens de Guillaume Budé occupent désormais leur établissement avec quelques professeurs.

L'administration pénitentiaire récidive contre des éducateurs

Voici un an et demi, l'administration pénitentiaire faisait comparaître en conseil de discipline cinq éducateurs du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis et les affligeait de diverses sanctions, pour des motifs aussi futiles que dérisoires. Ces attaques s'avaient en fait été une remise en cause de leur rôle et de la fumeuse réforme dite «d'humanisation» des centres de détention.

L'administration pénitentiaire récidive ses attaques contre les éducateurs, toujours dans le but de leur faire jouer un rôle de flic. Trois éducateurs sont visés : un de la prison de Fresnes, et deux de la maison d'arrêt de Rouen. Les motifs de cette nouvelle attaque apparaissent là aussi plus que dérisoires et relèvent de la même volonté d'éliminer les éducateurs qui refusent d'être de simples pions de l'administration. L'un est accusé d'avoir transmis à un détenu un certificat médical qui le concernait, certificat qui précisait que compte tenu de l'état de santé du dit détenu, celui-ci ne devait pas être transféré dans un autre établissement ; malgré sa connaissance de ces problèmes de santé et de l'existence du certificat, l'administration opérait tout de même le transfert...

Quant aux deux éducateurs de Rouen, ils se sont

vu, refuser le droit de concourir à l'examen de préparation à l'Ecole nationale de la magistrature. L'administration pénitentiaire a émis un rapport défavorable à leur inscription ; il semble que seul leur manque d'empressement à jouer le rôle répressif souhaité par l'administration pénitentiaire soit la cause de cette hargne contre les éducateurs. Pour affirmer le refus des éducateurs de jouer ce rôle, le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (SNEPAP-FEN) organise une journée nationale d'action le 3 avril.

Communiqué

Mercredi 21 mars, le comité de non-titulaires de l'Education a réuni 80 personnes syndiquées (SGEN, FNEF, SNI, FNETAA, CGT) et non syndiquées. Il a été présent sous sa propre bannière à la manifestation du 23 mars. Dimanche 25, les délégués ont participé à la coordination nationale des comités de non-titulaires à Tours. Un maître auxiliaire sur 5 doit être licencié à la rentrée, et un surveillant sur deux dans les prochaines années. Combien parmi les suppléants et remplaçants du primaire ? Combien parmi les vacataires et chargés de cours du supérieur ? Combien parmi les auxiliaires de service ? Que font les directions syndicales ? Considèrent-elles la bataille de l'emploi comme perdue, en se coupant du vaste courant de lutte qui se développe parmi les travailleurs de tous les secteurs sur ce problème ? Pour lutter efficacement contre les licenciements dans l'éducation, pour discuter d'actions prochaines et efficaces, venez à la prochaine assemblée générale du comité, mercredi 28 mars à 15 heures, salle Pelloutier, 3 rue du Château d'eau, 75 010 Paris (M° République).

Pour nous contacter : Tous les jours de 18 à 20 h au 628 50 49 ou tous les jours au 847 35 20

Samedi à Nogent-sur-Seine

MANIFESTATION CONTRE LA CENTRALE

Nogent-sur-Seine, samedi, a vu ses rues parcourues par quelques centaines de personnes qui manifestaient ainsi leur hostilité contre l'implantation de la centrale nucléaire.

Des banderoles sur les façades, de nombreuses personnes groupées sur les trottoirs témoignaient de l'accord de la population locale avec les manifestants, parmi lesquels défilaient les paysans juchés

sur leurs tracteurs. Mais après cette mobilisation régionale, les organisateurs envisagent sérieusement d'élargir le champ d'action contre la centrale, et de manifester à Paris «où les décisions sont prises» mais aussi parce que la population de la région parisienne est directement concernée. La centrale en amont de la capitale, c'est une menace directe de pollution contre les nappes phréatiques qui alimentent la métropole, tout comme les rejets dans l'atmosphère menacent son air. Par ailleurs, une série d'actions «autres que des manifestations» pourraient être décidées : à Nogent, les sidérurgistes pourraient faire école. Bientôt en effet, l'enquête «d'utilité publique» sera close, et bien que le registre ne contienne pratiquement que des oppositions à la centrale, il est douteux que EDF renonce à son projet. Il semble d'ailleurs que les cantonales dans le département de l'Aube, aient été quelque peu influencées par le nucléaire ; parmi les élus, deux candidats du PCF en désaccord avec leur parti, qui avaient pris position contre la centrale...

IMPRIMERIE DE L'EST A BESANCON : UN CONFLIT QUI DURE

L'imprimerie de l'Est à Besançon — Thise est, seule de la région, spécialisée dans l'impression de périodiques sur rotative offset.

Sa direction, téléguidée en ceci par la banque GADIC de Paris, envisage de licencier 70 % du personnel sous prétexte de restructuration.

Un plan de démantèlement (photocopies et bandes magnétiques) découvert par le personnel a été conçu en novembre 1978, soit trois mois avant leur venue à la tête de l'entreprise, par les «promoteurs» mêmes de ce plan.

Pleinement conscient de cette machination, le personnel de l'imprimerie s'est mis en grève depuis le 1^{er} février, tout en proposant plusieurs protocoles d'accord, tous rejetés par la direction qui n'a pour objectif que de licencier la main-d'œuvre sans indemnités, et décourager la clientèle par des hausses prohibitives.

Apportez votre soutien moral et financier aux victimes de ce conflit pas banal qui n'aspirent qu'à travailler «en conscience».

Une somme de 34 000 francs serait la bienvenue pour permettre aux travailleurs en grève de poursuivre leur lutte.

Souscription ouverte au
CCP UL CFDT
CCP Dijon 1846 38 G
(mention Imprimerie de l'Est)

Section Syndicale CFDT
Imprimerie de l'Est

ISA A IVRY : OCCUPATION CONTRE LES LICENCIEMENTS

Les ouvriers de l'entreprise ISA, avenue Jean Jaures à Ivry sont en grève. ISA, filiale de Creusot-Loire, fabrique des instruments de mesure pour l'industrie. L'an dernier, la filiale d'Ivry a eu 14 millions de déficit, alors Creusot-Loire a fait son choix : liquider Ivry, ne garder que la partie rentable, licencier une partie des 170 ouvriers et techniciens. Pour la sauvegarde de leur emploi les ouvriers d'ISA occupent l'entreprise depuis une semaine empêchant la sortie du matériel.

● Chine : protestation contre une proposition de loi américaine au sujet de Taïwan

Le gouvernement chinois a protesté dimanche contre une proposition de loi du Congrès américain définissant les «relations non-officielles» entre les USA et Taïwan. De telles relations sont en effet admises dans le cadre de l'accord sur la normalisation des relations entre les deux pays, conclu en décembre. Mais la proposition de loi, en plus des liens culturels et économiques, prévoit de «garantir la sécurité de Taïwan». Le ministre des Affaires étrangères chinois Huang Hua a convoqué l'ambassadeur américain pour lui signaler qu'une telle proposition, si elle était votée, serait inacceptable et «contraire aux principes sur lesquels les deux parties s'étaient mises d'accord».

● Conférence pour le renouvellement de la convention de Lomé

La semaine dernière a eu lieu aux Bahamas une conférence destinée à renouveler la convention de Lomé qui fixe les rapports commerciaux entre les pays de la CEE et 57 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Cette conférence semble avoir obtenu des résultats assez limités, dans la mesure où les pays européens se sont opposés à un certain nombre de revendications des pays A.C.P. C'est ainsi qu'il a semblé difficile d'améliorer et d'étendre le Stabex, système de stabilisation des recettes de ces pays. Prenant prétexte de la crise, les pays européens ne sont pas prêts à renoncer à l'usage d'une clause de sauvegarde pour s'opposer à l'entrée de certains produits des pays A.C.P. en concurrence avec leur production. D'autre part, Cheysson, membre de la commission européenne chargée de la coopération, estime que les investissements européens dans le Tiers Monde sont insuffisants.

● Corée : Kim Il Sung : «Renforcer l'unité et la solidarité du Tiers Monde et des non-alignés»

Le 20 mars à l'occasion de la visite du président du Burundi (pays voisin du Zaïre et de la Tanzanie), le président de la République populaire et démocratique de Corée, Kim Il Sung, a déclaré notamment :

«Nous condamnons sévèrement les racistes d'Afrique du Sud et de Rhodésie pour leur répression sur les peuples et leurs actes d'agression contre les pays voisins, soutenons activement la lutte des peuples de Zimbabwé, de Namibie et d'Afrique du Sud pour la liberté et la libération ainsi que la position résolue des Etats de ligne de front qui les assistent (...)

Votre présente visite constitue un nouveau grand encouragement pour notre peuple en lutte pour l'édification socialiste et la réunification de la patrie (...). La situation actuelle, alors que les complots des forces dominationnistes dont l'impérialisme soulèvent des litiges en plusieurs endroits du monde, rend, à nos yeux, toujours plus pressante la nécessité de renforcer l'unité et la solidarité des pays du Tiers-Monde et des pays non-alignés».

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J
CCPN° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

VERS UNE «FÉDÉRATION INDOCHINOISE» SOUMISE A HANOÏ Signature d'un traité entre le Laos et le régime du FUNSK au Kampuchéa

Le président laotien Souphanouvong, en visite officielle à Phnom Penh, a signé un «traité d'amitié et de coopération» avec le régime du FUNSK mis en place par l'invasion et l'occupation vietnamienne. Après le traité signé en février par Pham Van Dong avec le régime en place à Phnom Penh, ce dernier accord parachève les «liens spéciaux» que le gouvernement de Hanoï a imposés par la force, avec l'aide de l'URSS, aux autres pays d'Indochine. Il s'agit de la «fédération indochinoise» sous hégémonie vietnamienne dont le projet a été maintes fois dénoncé par les dirigeants du Kampuchéa démocratique.

Il est mentionné dans cet accord : «Il est tout à fait légitime pour les peuples du Laos, du Cambodge et du Vietnam de renforcer leur solidarité, de s'entraider et de porter assistance pour défendre leurs pays». De même que le traité Vietnam-FUNSK «légalisait» après coup l'invasion du Kampuchéa, de même cette clause a pour but de justifier la complicité du gouvernement laotien dans cette invasion, puisqu'il semble avéré aujourd'hui que les provinces frontalières laotiennes ont servi de bases d'agression pour les troupes vietnamiennes. La signature de ce troisième traité qui consacre l'hégémonie du Vietnam sur l'Indochine accroît

l'inquiétude de la Thaïlande et des autres pays d'Asie du Sud-Est.

Le FUNSK, un régime fantôme

J.P. Gallois, correspondant de l'AFP à Hanoï, après un séjour d'une semaine au Kampuchéa sous occupation vietnamienne, en rapporte les impressions suivantes : «L'armée et le gouvernement khmers sont embryonnaires au point d'en paraître symboliques. Malgré l'omniprésence des Bodoï (soldats) et des Canbo (cadres vietnamiens), les nouveaux maîtres du Cambodge ne peuvent se prévaloir, si ce n'est dans les déclarations officielles, ni d'avoir le contrôle politique intégral du pays, ni de pouvoir garantir la sécurité sur l'ensemble du territoire. Dans la capitale, on voit un responsable khmer pour trois conseillers de Hanoï, un soldat du FUNSK pour dix Bodoï». Le correspondant de l'AFP continue sur ce ton. On ne comprend pas qu'il puisse en conclure : «Si l'on peut généraliser à partir de l'exemple phnompenhois..., les Cambodgiens sont pleins de reconnaissance pour le Vietnam, dont dans l'immédiat, la présence rassure beaucoup plus qu'elle n'inquiète».

Chine - Vietnam UN DOCUMENT DE JUIN 1977 REVELE PAR LA PRESSE CHINOISE

Pour éclairer la dégradation des rapports entre la Chine et le Vietnam, ces dernières années, la presse chinoise vient de publier un document datant du 10 juin 1977. Il s'agit d'une déclaration faite alors par le Vice-premier ministre chinois Li Xiannian (Li Sien-nien) au cours d'un entretien avec le Premier ministre vietnamien Pham Van Dong, en visite à Beijing.

Dans ce texte, Li Xiannian fait le point des problèmes et des contradictions apparus entre les deux pays depuis plusieurs années, il rappelle l'amitié révolutionnaire entre les deux peuples, scellée dans plus de vingt années de lutte commune contre l'impérialisme. Il rappelle aussi les démarches du Premier ministre Zhou Enlai pour tenter de résoudre les problèmes apparus entre les deux pays. Mais poursuit-il dans cette déclaration de juin 1977 : «Contrairement à notre attente, les rapports des deux pays, au lieu de changer en bien, ont pris une tournure toujours plus grave. Nous sommes extrêmement inquiets de les voir évoluer dans ce sens».

Dans la première partie de sa déclaration, le Vice-premier ministre chinois cite un certain nombre de déclarations de dirigeants vietnamiens hostiles à la Chine.

«Certains propos et actes de la partie vietnamienne ont porté gravement atteinte aux sentiments du peuple chinois, et nuï à l'amitié entre les deux pays. Des cadres vietnamiens de haut rang ont prononcé publiquement des paroles diffamant la Chine. Par exemple, l'année dernière, le camarade Hoang Tung a fait au journaliste suédois Erik Pierre des déclarations très inamicales à l'égard de la Chine. Il disait ce qui suit : «Pendant la guerre au Viet-

nam, amener la Chine et l'Union soviétique à soutenir de tous leurs efforts le Nord-Vietnam, c'était important pour le Vietnam. Maintenant, il ne lui est plus tellement nécessaire d'appliquer cette politique. Certes, le Vietnam est contigu à la partie Sud de ce grand pays qu'est la Chine, et ces rapports de voisinage comportent un côté positif en même temps qu'un côté négatif. En tout état de cause, les pressions politiques et culturelles venant du Nord doivent être éliminées ; en conséquence, aujourd'hui, l'entente avec l'Union soviétique joue un rôle d'une extrême importance pour le Vietnam. L'Union soviétique espère vivement affaiblir l'influence chinoise dans cette partie du monde ; voilà qui coïncide avec les intérêts du Vietnam». Autre exemple : en 1973, le camarade Huang Quoc Viet, lorsqu'il répondait à une question posée par un journaliste japonais, a aussi attaqué sans aucun fondement notre politique extérieure, alléguant que l'invitation lancée par la Chine à Nixon de venir en visite équivalait à «jeter une bouée de sauvetage à Nixon qui est sur le point de se noyer». Et que «les actions entreprises entre grands pays peuvent parfois sacrifier les petits pays et les écraser». Les déclarations susmentionnées de leur part ont été rapportées par les journaux de plusieurs pays, et elles se sont attirées une grande attention dans le monde. Au début, nous avons pensé qu'il s'agissait

de reportages faits par des journalistes occidentaux et que c'étaient peut-être des fausses rumeurs. Mais dans la suite, nous n'avons jamais noté aucun démenti de votre part. Le camarade Hoang Tung est membre du comité central du parti communiste du Vietnam, rédacteur en chef de l'organe du parti et chef adjoint du département de la propagande du comité central du parti ; le camarade Hoang Quoc Viet est aussi membre du comité central du Parti communiste du Vietnam, président du présidium du comité central du front de la patrie du Vietnam, et il est en outre président de l'association de l'amitié vietnamo-chinoise. Les déclarations susmentionnées de leur part ne peuvent donc pas être considérées comme sans arrière-pensées ; à franchement parler, auparavant, nous comprenions mal pourquoi circulaient dans la société vietnamienne tant de propos qui déniaient la Chine et même s'en prenaient à notre grand dirigeant le président Mao et à notre Premier ministre Zhou Enlai respecté et bien-aimé ainsi qu'à la politique intérieure et extérieure de notre parti. Mais maintenant nous nous sommes rendus compte que l'apparition de ces rumeurs dans la société vietnamienne n'est pas le fait d'un hasard. Or, comment coordonner ces propos avec les rapports décrits par le président Ho Chi Minh en ces mots : «Profonde est l'amitié entre Vietnamiens et Chinois qui sont à la fois camarades et frères» et comment les accorder avec les déclarations faites par les camarades vietnamiens sur leur désir de «sauvegarder l'amitié vietnamo-chinoise» ?

ministre chinois rappelle que la frontière avait été clairement délimitée entre la dynastie des Tsing et le gouvernement colonial français. Il rapporte qu'en 1958, un échange de lettres entre les comités centraux avait convenu d'un statu quo en ce qui concerne des divergences sur le tracé, et qu'il n'y avait pas eu d'incidents graves avant 1974. Il constate que, depuis 1974, les incidents n'ont cessé de se multiplier et appelle le gouvernement vietnamien à des négociations et à une observation stricte du statu quo dans l'attente de ces négociations.

En ce qui concerne les îles Nansha et Xisha, il rappelle qu'une déclaration chinoise du 4 septembre 1958 proclamant leur appartenance au territoire chinois avait été approuvée et reconnue par Pham Van Dong le 14 septembre de la même année. Li Xiannian affirme que c'est en 1975 que le gouvernement vietnamien avait émis des revendications territoriales sur ces îles, avec le soutien de l'URSS qui aurait également changé de position à ce moment.

«Avant 1975, l'Union soviétique avait toujours reconnu ces deux groupes d'îles comme faisant partie du territoire chinois. Lorsque vous avez soulevé ce litige, elle a aussi modifié brusquement son attitude et cherché par tous les moyens à tirer profit de ce problème dans le dessein de saper les relations sino-vietnamiennes. Nous formons l'espoir que les camarades vietnamiens pourront reprendre leur ancienne position sur ce problème».

Au sujet des problèmes frontaliers, le Vice-Premier

(à suivre)

Iran

QUELLE CONSTITUTION POUR LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE ?

D'après des déclarations faites par des personnalités du mouvement religieux, notamment Ghotbzadeh, directeur de la radio et de la télévision iranienne, on commence à avoir une idée de ce que pourrait être la constitution de la république islamique, qui doit faire l'objet d'un référendum vendredi. Cette constitution donnerait un rôle assez important au poste de président de la République. Le poids institutionnel de la hiérarchie religieuse serait également mentionné : par exemple, les dirigeants chiites au-

raient le droit de nommer un tiers des juges de la Cour suprême, les deux autres tiers étant désignés par le président de l'Assemblée législative. En tout état de cause, cette constitution ne sera publiée qu'avant les élections à l'Assemblée constituante qui se tiendront deux mois après le référendum. C'est dire dans quelle confusion va se faire le vote de ce référendum, puisqu'il s'agit de se prononcer pour ou contre cette «république islamique» sans que le contenu en ait été défini. C'est pourquoi, plusieurs

groupes révolutionnaires iraniens, par exemple les Fedayin, ont décidé de boycotter ce plébiscite parce que ceux qui exigent de la république islamique des garanties démocratiques pour le peuple, s'ils participent au vote, ne peuvent distinguer leurs voix de celles des nostalgiques du régime du Shah.

Dans ce référendum, la question kurde, comme celle des autres minorités nationales en Iran, sera à l'ordre du jour. Après quatre jours de négociations, le gouvernement Bazargan

semblait au début de cette semaine avoir fait accepter aux dirigeants de la rébellion kurde un plan d'autonomie. De plus, c'est pour la première fois un Kurde, Ibrahim Younessi, qui a été nommé gouverneur général de la province du Kurdistan. Reste à savoir si ces mesures obtiendront l'accord de tous les partisans de la rébellion kurde. Ceux-ci avaient appelé à l'abstention au référendum si leurs revendications d'autonomie n'étaient pas satisfaites.

● Italie : mort d'Ugo La Malfa

Ugo La Malfa, vice-président du Conseil italien, est mort lundi matin à l'âge de 76 ans. Antifasciste, il était l'un des fondateurs de la République italienne. Il fut, depuis, un homme de différentes combinaisons gouvernementales et plusieurs fois ministre.

Sa mort, six jours après la formation d'un nouveau gouvernement Andreotti, crée une certaine perturbation dans les milieux politiques. On s'achemine vers des élections anticipées pour le Parlement qui risquent d'avoir lieu en même temps que les élections européennes, le 10 juin prochain.

● Communiqué

Yvonne Huriez : «Rendez-moi Malika et Farid !»

Le lundi 26 mars, Yvonne Huriez commence une grève de la faim, afin d'obtenir la garde de ses deux enfants Malika et Farid. Il y a 8 ans, suite à un jugement provisoire, les deux enfants, âgés de 5 et 6 ans, ont été arrachés brutalement à leur mère pour être confiés au père. Malika et Farid jouaient dans la cour de l'immeuble, un car de police est arrivé, deux jours plus tard, ils étaient en Algérie ; dans un milieu inconnu... Le père, lui, était resté en France ; il ne les a pas vus pendant 6 ans ; depuis ce temps-là, Yvonne n'a pu obtenir un jugement définitif.

Il y a deux ans, le père les reprend en France (plus personne ne voulant les garder en Algérie). N'ayant pas d'autre moyen de les voir, Yvonne les enlève à la sortie de l'école. Elle les retrouve dans un état désastreux : ils ont un retard de croissance de plusieurs années ; ils vivent à Joinville dans un logement sale et insalubre ; ils ne savent ni lire ni écrire.

Yvonne garde ses enfants 15 jours. Puis une éducatrice du tribunal de Bobigny l'incite à les rendre en lui jurant qu'une procédure va être entamée pour lui confier la garde légale, et que les enfants seront de retour le week-end suivant. C'était il y a deux ans ; depuis, aucune nouvelle.

Il y a cinq mois, Yvonne reprend la lutte pour ses enfants. Elle contacte une avocate, Monique Antoine, et lui demande (avec un chèque de 1 000 francs à l'appui) de faire démarrer la procédure. L'avocate promet de demander d'urgence un jugement en référé. C'était il y a cinq mois...

Quel moyen reste-t-il alors à Yvonne pour reprendre ses enfants ? Elle les estime en danger physique et moral, étant donné leurs conditions de vie. Le juge des enfants de Créteil, averti pour la deuxième fois, a promis de s'occuper de l'affaire rapidement. Mais des promesses, Yvonne en a tellement eues ! Alors, elle commence une grève de la faim. Ce n'est peut-être pas le meilleur moyen, mais en tous cas, c'est le seul qui lui reste pour que commence enfin une procédure qui aurait dû avoir lieu il y a huit ans.

Tous, nous devons aider Yvonne à retrouver ses enfants !

Il est temps que Malika et Farid vivent enfin dans des conditions décentes et un climat affectif réel.

Tous, nous devons prendre position et obliger la justice à agir. Ce que demande Yvonne, c'est un référé d'urgence, qui lui donne la garde de ses deux enfants, le père ayant le droit de visite (mais qu'il ne puisse plus faire sortir les enfants de France, comme il l'a fait illégalement il y a 8 ans).

Il faut agir rapidement, prendre contact avec Yvonne, soit par téléphone (823 73 88) ou par l'intermédiaire du comité de soutien, qui s'est d'ores et déjà constitué (114 avenue Lénine, Bâtiment M 31, Pierrefitte).

Le comité de soutien

● Université : concertation vivante

Lundi, cent à cent cinquante membres du personnel et étudiants de Vincennes se sont rassemblés devant l'Hôtel de ville de Paris. Ils exigeaient que Chirac renouvelle le bail de Paris VIII afin que Vincennes puisse rester à Vincennes. Des dizaines de flics et même des CRS, boucliers à la main et casque sur la tête ont tenté de repousser les étudiants. Les flics ont à plusieurs reprises décoché gifles et coups de poing. Chirac a refusé de recevoir des manifestants. A Lille, une délégation auprès du recteur de Lille II à propos des enseignants non-titulaires s'est fait chasser par les flics lundi soir.

Tandis que Sadate et Begin signent un traité de «paix»

Communiqué du Comité Exécutif de l'OLP

«La paix commence en Palestine et la guerre commence en Palestine»

La question palestinienne est la cible d'un grave complot, après l'annonce faite par le président des USA qu'il est arrivé à un accord entre Begin et Sadate, appelé accord de paix, la paix israélo-égyptienne.

Il est tout à fait clair que cet accord concrétise l'abandon de tous les droits du peuple palestinien, et de ses objectifs en vue de sa liberté, son indépendance nationale, et constitue un coup de poignard contre toutes les décisions des Nations Unies et des organisations internationales. Cet accord est un complot contre le peuple palestinien, la première victime. Il divise les rangs arabes, isole l'Egypte de la nation arabe, rompt l'encerclement de l'ennemi sioniste et soumet la région à la domination américaine, fortement ébranlée par la révolution iranienne. Au moment où les acquis de la révolution palestinienne font l'unanimité, cet accord tente de diviser l'unité du peuple palestinien par le complot suspect de l'autonomie, d'ailleurs refusée fermement par notre peuple.

C'est pour cette raison que les masses de notre peuple, dans la terre occupée et à l'extérieur, ont refusé unanimement cet accord, se sont soulevées face à ses exécutants et ont exprimé, activement, leur adhésion et leur attachement à leur unité nationale, à leur direction représentée par l'OLP. Elles ont exprimé leur attachement à leur droit à l'auto-détermination, en toute liberté, à la libération de la terre usurpée et à la création de l'Etat palestinien indépendant sur le sol de leur patrie. C'est ainsi que toute la nation arabe a refusé cet accord honteux et l'a considéré comme une violation flagrante des accords précédents, comme un défi agressif à sa volonté et à son droit de libérer l'ensemble des terres arabes occupées et à la réalisa-

tion des droits inaliénables du peuple palestinien sur sa terre et sa patrie.

Malgré la propagande qui a entouré cet accord, affirmant qu'il réalise la paix dans les régions du Moyen-Orient, le monde entier est unanime sur le fait qu'il n'y a de paix ni de stabilité tant que la libération, le retour et l'auto-détermination en toute liberté ne sont pas réalisés pour notre peuple. Toutes les forces du monde sont unanimes sur le fait que cet accord ne peut servir la cause de la paix, mais au contraire entraîner toute la région dans une situation explosive.

Aux masses de notre peuple

Aux masses de notre nation

Aux amis dans le monde entier,

Nous réalisons toute l'amertume et la souffrance qui envahissent les cœurs de nos masses à cet instant. Elles assistent à la détermination de l'impérialisme américain de fixer l'entité sioniste et la trahison de Sadate, présentée par les moyens d'information comme étant une victoire et une paix. Mais nos masses et les masses de notre nation arabe, qui ont eu l'occasion de faire échec aux accords capitulaires, qui poursuivent leur lutte depuis 15 ans, sont capables de faire échec à l'accord et à ceux qui le signent.

Ils sont seuls, mais nous avons le monde entier avec nous. Nous avons à nos côtés tous les peuples, et les forces éprises de paix et de liberté. Nous poursuivons notre ennemi, unifiant nos efforts, pour encercler la trahison et faire échec à la capitulation. Nous affirmons ce que nous avons déjà proclamé, la paix commence en Palestine et la guerre commence en Palestine.

Le 23/3/1979

Communiqué

Pas de paix sans les Palestiniens

Après 16 mois de tractations laborieuses, le Président Sadate vient d'entériner 30 ans d'occupation de la Palestine et l'exil de la moitié du peuple palestinien. Se soumettant au président des USA et à M. Begin, le président Sadate donne ainsi sa caution à un Etat colonial pour qu'il poursuive son méthodique projet d'élimination d'un peuple qui se refuse à marchander sa dignité et son droit à son retour sur sa terre. Comme en témoignent les très nombreuses manifestations à l'intérieur et à l'extérieur de la Palestine, l'Association médicale franco-palestinienne, en cette journée de deuil renouvelle au peuple palestinien et à son unique et légitime représentant l'OLP son soutien fraternel et les assure de sa détermination à combattre l'idéologie sioniste et à défendre les droits inaliénables du peuple palestinien.

Association médicale franco-palestinienne

● AFGHANISTAN

A la suite des accusations lancées par la presse soviétique contre les pays voisins de l'Afghanistan, le ministre des Affaires étrangères iranien a déclaré que l'Iran n'avait pas infiltré de troupes en Afghanistan pour soutenir la rébellion du mouvement musulman et des minorités nationales contre le gouvernement de Taraki. Le gouvernement pakistanais a fait une réponse analogue aux accusations soviétiques. De plus, le Pakistan a annoncé que l'armée afghane avait bombardé à plusieurs reprises le 13 mars un camp de réfugiés en territoire pakistanais.

● ANGOLA

Le gouvernement angolais a annoncé que ses forces ont abattu six avions sud-africains les 13 et 14 mars, alors qu'ils effectuaient des raids sur le territoire angolais pour bombarder des camps de réfugiés de Namibie.

● NICARAGUA

La semaine dernière a été marquée par une reprise des opérations du Front sandiniste de libération au Nicaragua. Plusieurs affrontements ont eu lieu entre les guerrilleros et l'armée du dictateur Somoza. La guérilla a fait une prise d'otages dans une banque de la capitale Managua.

Proche Orient : UNE PAIX SUR LE PAPIER !

La grève générale qui a commencé lundi en Palestine occupée contre le traité égypto-israélien, pourrait se poursuivre dans les prochains jours, d'autant que le 30 mars est «journée de la Terre», journée traditionnelle de lutte au cours de laquelle le peuple palestinien affirme l'attachement à sa terre. La grève de lundi, qui présente un caractère d'unanimité remarquable — où se retrouvent toutes les couches sociales palestiniennes — ainsi que les manifestations au Liban et dans d'autres pays arabes, sont une réponse directe à la cérémonie de la signature du

traité de «paix», le même jour à 20 heures, à Washington. Le faste de la cérémonie contrastait avec les limites de la portée du traité, dont le contenu était dénoncé jusque dans la capitale américaine, par plus d'un millier de manifestants arabes, à quelques centaines de mètres seulement de l'estrade où se tenaient les signataires. Les propos-mêmes de ceux-ci insistant sur le fait que ce n'était qu'un «premier pas», illustraient la fragilité d'un accord bâti sur la spoliation des intérêts des peuples arabes.

LES DROITS DU PEUPLE PALESTINIEEN BAFOUÉS

«En vue de réaliser un règlement de paix global (...) l'Egypte et Israël entreprendront la mise en application des dispositions ayant trait à la rive occidentale du Jourdain et à la bande de Gaza. Ils sont convenus d'ouvrir des négociations dans un délai d'un mois après l'échange des instruments de ratification du traité de paix. En accord avec le cadre pour la paix au Proche-Orient, le royaume hachémite de Jordanie est invité à se joindre aux négociations. Les délégations d'Egypte et de Jordanie pourraient comprendre des Palestiniens de la rive occidentale, de la bande de Gaza, ou tous autres Palestiniens acceptés d'un commun accord».

Les termes sont éloquentes concernant la volonté des négociations d'écarter toute possibilité d'expression du peuple palestinien. La représentativité de l'OLP est évidemment totalement niée, seule est envisagée la participation aux pour-

parlers, de Palestiniens qui n'auraient comme fonction que d'apporter une caution «palestinienne» aux accords. C'est dans ce cadre que des notables palestiniens avaient été sollicités par Sadate, après son voyage à Jérusalem, en novembre 1977, pour se substituer à l'OLP. Mais, cette manœuvre est désamorcée par les négociateurs eux-mêmes puisque la participation de Palestiniens aux pourparlers qui doivent s'ouvrir le mois prochain entre Israël et l'Egypte, au sujet de deux territoires palestiniens occupés : Gaza et la Cisjordanie, n'est nullement jugée indispensable. Cette participation n'est évoquée que comme une vague possibilité, soumise à la volonté de Sadate, et éventuellement Hussein de Jordanie, d'un «commun accord avec Israël». Ceci ne peut que contribuer à l'unanimité du refus palestinien.

«Le but de la négocia-

tion sera de décider, avant les élections, des modalités d'établissement de l'autorité de l'autogouvernement (self-government) élu (conseil administratif), de définir ses prérogatives et ses responsabilités et de convenir d'autres questions connexes. Au cas où la Jordanie déciderait de ne pas participer aux négociations, celles-ci auraient lieu entre Israël et l'Egypte».

Les dirigeants israéliens ont exprimé à plusieurs reprises : l'autonomie accordée ne devra être que «strictement d'ordre administratif». Le «conseil administratif», devant être élu au suffrage universel, n'aurait aucun pouvoir politique. L'autorité suprême resterait confiée au gouvernement militaire sioniste sous la direction duquel, selon l'accord conclu entre Sadate et Bégin, auraient lieu les élections «au suffrage uni-

versel» du «conseil administratif».

«Les deux gouvernements conviennent de discuter sans interruption et en toute bonne foi, afin de conclure ces négociations à la date la plus proche possible. Ils conviennent également que le but de ces négociations est l'établissement d'une autorité d'autogouvernement sur la rive occidentale et Gaza en vue de fournir une autonomie complète aux habitants».

L'autonomie promise ne concerne que la «population» et non les «territoires» de Cisjordanie et de Gaza. Ainsi, les dirigeants israéliens se réservent le droit, cette fois avec l'aval des Etats-Unis et de l'Egypte, de piller les ressources naturelles, d'exproprier et de poursuivre la multiplication des colonies de peuplement, dans ces deux territoires.

Si l'autonomie est le «but des négociations», aucune date limite n'est même fixée pour son entrée en vigueur, pas plus que pour les élections qui devraient la précéder.

«L'Egypte et Israël se sont donné pour but de terminer ces négociations dans un délai d'un an, de manière que des élections puissent être tenues aussi rapidement que possible une fois l'accord conclu entre les parties».

L'autorité d'autogouvernement à laquelle il est fait mention dans le «cadre pour la paix au Proche-Orient» sera établie et entrera en fonctions dans le délai d'un mois après qu'elle aura été élue. La période transitoire de cinq ans commencera à ce moment».

«Nous demanderons, après la période intérimaire, déclarait Bégin en octobre dernier, que soit reconnue la souveraineté israélienne sur la Judée, Samarie et Gaza (...) (1). J'ai encore dit au président Carter qu'il n'y a pas de force au monde qui serait en mesure de nous contraindre à prendre un engagement contraire». Rien dans les textes ne contredit cette interprétation puisqu'aucun engagement n'est fixé sur le «statut définitif» de la Cisjordanie et de Gaza.

«Le gouvernement militaire israélien et son administration civile seront retirés et seront remplacés par l'autorité d'autogouvernement tel que spécifié dans le «cadre pour la paix au Proche-Orient». Un retrait des forces armées israéliennes aura alors lieu et les forces israéliennes restantes seront redéployées en des secteurs de sécurité précisés par ailleurs».

Le terme de «retrait» tel que l'entendent les dirigeants israéliens prend tout son sens lorsqu'il est indiqué pour les forces armées israéliennes qu'il ne s'agit que de les redéployer à l'intérieur de la Cisjordanie et de Gaza, où selon Bégin et Moshe Dayan, «elles ne se cantonneront pas dans leurs casernes, car elles seront chargées de veiller à la sécurité d'Israël». «Elles viendraient à l'aide de la police locale pour réprimer les manifestations».

Moscou pointe son nez

La visite du ministre soviétique des Affaires étrangères, Gromyko, à Damas, depuis samedi, paraît annoncer une offensive diplomatique de grande envergure de Moscou au Proche-Orient.

Faire figure de soutien désintéressé à la cause arabe, telle est une des intentions du Kremlin, s'exprimant à travers les propos tenus par le ministre soviétique, dès son arrivée en Syrie : «L'URSS se tient fermement aux côtés des peuples arabes

dans leur juste lutte pour la liquidation des suites de l'agression israélienne et contre les tentatives de diktat impérialiste et l'imposition aux Arabes, par la force, de combines capitulaires». Dans le communiqué commun publié lundi, à l'issue de la visite, le gouvernement syrien affirme «la nécessité d'une participation soviétique à toutes les étapes de la recherche d'une solution au problème du Proche-Orient». Les deux parties affirment leur volonté de «renforcer leur coopération et de développer les rela-

tions politiques entre les deux pays», et de «s'opposer à toute tentative visant à affaiblir l'amitié arabo-soviétique». On retrouve là des termes déjà employés lorsqu'au sommet dit de «la fermeté» qui avait fait suite aux accords de Camp David de septembre dernier, les participants arabes avaient évoqué la «nécessité», pour faire face aux manœuvres de l'impérialisme américain, de «rééquilibrer le rapport des forces dans la région du Proche-Orient, en développant les liens politico-militaires avec l'Union soviétique».

POUR LA CONFERENCE DE GENEVE

Lorsque le communiqué commun soviéto-syrien, publié à Damas, invite «les pays arabes à coopérer afin de trouver une solution radicale et globale du problème du Proche-Orient», ceci reflète pour une part la volonté de Moscou de relancer la conférence de Genève sur le Proche-Orient, qui serait supposée aboutir à un règlement global au lieu d'une «paix séparée». Aux yeux des Soviétiques, cette conférence dont ils sont co-président avec les Etats-Unis serait un des moyens de revenir au premier plan dans le domaine des manœuvres di-

rectes concernant le conflit entre les Arabes et l'Etat sioniste.

Dans l'immédiat, l'URSS qui est, de loin, le principal fournisseur d'armes des pays arabes directement engagés dans la confrontation avec Israël — surtout la Syrie — ne va sûrement pas manquer d'utiliser ce moyen de pression pour se rendre «indispensable». Peut-être Moscou acceptera-t-il de livrer à la Syrie certains armements sophistiqués qu'il lui avait jusqu'ici refusés ?

L'URSS CONTRE LES ASPIRATIONS ARABES

La colère suscitée dans les pays arabes par les manœuvres de l'impérialisme américain qui impose un traité de «paix» bafouant les droits nationaux du peuple palestinien et des autres peuples arabes (ainsi, par exemple, le Golan syrien reste occupé par Israël), l'URSS voudrait la détourner à son profit, en transformant l'«anti-américanisme» en «pro-soviétisme».

L'accord Sadate-Bégin-Carter, qui, dans la mesure où il est en contradiction flagrante avec les intérêts des peuples de la région, a

bien des chances d'être sans lendemain, risque d'être largement exploité par le social-impérialisme soviétique, dans sa volonté de déstabiliser à son profit cette région stratégique du monde, où il s'appuie notamment sur l'Afghanistan, le Yémen du Sud et l'Ethiopie.

La consolidation d'un front arabe, hors de toute ingérence étrangère, tel qu'il s'était dessiné lors du sommet de Bagdad en novembre dernier, et sur lequel la nouvelle conférence de Bagdad, qui s'est ouverte mardi, devrait fournir quelques indications, pourrait jouer un rôle positif dans la résistance aux dangereuses manœuvres des deux superpuissances dans la région. Le télégramme que vient d'envoyer le président syrien Assad au maréchal Tito, l'un des chefs de file du mouvement des non-alignés, télégramme dans lequel il lui demande d'œuvrer pour «parer aux dangers de la paix séparée», est d'ailleurs sans doute significatif des préoccupations présentes dans les pays arabes confrontés à la superpuissance américaine, de ne pas alimenter le combat anti-impérialiste aux ambitions de l'autre superpuissance.

(1) Dans les propos de Bégin, la Judée et Samarie correspondent à la Cisjordanie.

Les illusions de Carter

Dans une interview qu'il vient d'accorder à la journaliste américaine Trude Feldman, Carter a fait part de ses illusions de voir sa politique, qui bafoue les intérêts des peuples arabes, conduire à une prétendue «stabilisation» de la région.

Après avoir déclaré : «Il se peut que la signature du traité israélo-égyptien provoque une vague de menaces et même de violence, mais, je pense que tout cela ne sera que passager», le président américain a ajouté : «Les récents changements en Iran ont dans une certaine mesure porté atteinte à la stabilité de cette région. Je pense que le traité de paix peut être bénéfique pour le Moyen-Orient, surtout à long terme avec un Etat d'Israël fort, une Egypte forte et avec de solides relations entre l'Arabie Saoudite et ses voisins. Le fait pour Israël d'être perpétuellement en guerre avec ses voisins représentait, à mon avis, un facteur déstabilisant. Le fait qu'Israël soit maintenant en paix avec son voisin le plus puissant et le plus fort constitue un pas important vers la stabilité dans la région toute entière».